

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1997-1998

14 JUILLET 1998

PROJET DE DECRET

MODIFIANT LA LOI DU 27 JUILLET 1971
SUR LE FINANCEMENT ET LE CONTROLE DES UNIVERSITES(1)

AMENDEMENT

DEPOSE EN COMMISSION
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
PAR MM. DUCARME, HAZETTE, MME STENGERS ET M. van EYLL

(1) Voir Doc. n° 254 (1997-1998) n°s 1 à 21.

Amendement n° 57

A l'article 14*bis*, au § 1^{er}, remplacer les mots « article 29 » par les mots « article 30 ».

Justification

Correction légistique.

D. DUCARME.
P. HAZETTE.
M.-L. STENGERS.
D. van EYLL.